



Association agréée défense de l'environnement et du cadre de vie par arrêté
N° 2007 – PREF.DCI 3/BE n° 0095 du 07 mai 2007 au titre de l'article
L.141-1 du Code de l'Environnement.

La Ville du Bois, le 20/10/08

BVVB INFO N° 41

Point sur notre Association :

Suite à la journée des Associations du 7 septembre dernier, beaucoup d'entre vous ont renouvelé leur adhésion et nous vous en remercions. Nous avons été ravis d'accueillir également de nouveaux membres. Merci donc à tous pour votre soutien.

Lors de ce rendez-vous, nous avons pris note de vos remarques, remarques qui feront toutes l'objet d'un courrier à la Municipalité. Et nous avons déjà commencé...

Rue de Gaillard / projet de réaménagement de la rue :

La réunion de quartier annoncée n'ayant toujours pas eu lieu, nous avons enquêté les riverains les Samedi 20 et 27 septembre dernier pour connaître leurs souhaits au sujet du projet de réaménagement de leur rue. Cet audit a fait l'objet d'un document écrit et signé par une vingtaine de personnes, document de travail que nous avons envoyé par la suite à M. Le Maire et aux membres du conseil. Un courrier de la Mairie a, alors, été adressé à chaque riverain, leur annonçant que deux projets leur seraient soumis lors d'une rencontre un samedi de novembre prochain.

Rue des Berges / aménagement du premier étage du restaurant scolaire :

Le début des travaux ayant été annoncé pour septembre lors de la réunion de quartier du 12 juin dernier, nous avons envoyé une lettre à M. le Maire lui rappelant le devoir d'afficher en Mairie et sur le site le permis de construire relatif à ce projet. Il nous a répondu que cet affichage avait été retiré à la fin des travaux de la partie inférieure et qu'il serait replacé avant les travaux dès que les entreprises seraient connues.

Consultation de documents administratifs :

Après 3 demandes écrites cette année, nous avons enfin obtenu un rendez-vous au Service Technique le 25 octobre prochain pour la consultation des documents relatifs aux dossiers suivants : la construction des salles au-dessus du restaurant scolaire / les comptages effectués rue du Menil / les comptages effectués sur la ville pendant la première quinzaine de juin 2008 / la création d'un sentier par IDEMU dans les Bois de la Turaude. Par contre, M. Le Maire nous refuse expressément l'accès aux informations suivantes : construction du complexe sportif / projets rue de Gaillard / aménagement rue Jacques Tati et CR9 prétextant que ces documents sont à l'étude !!! Que dire alors de l'enquête publique du CR9 faite en ce début d'année...! Nous n'avons pas dit notre dernier mot...

RN 20 / mais qui sont-ils ?

Vous avez peut-être vu en affichage sauvage (!) dans la Ville du Bois un texte du ComiteNational20@gmail.com qui dénonçait les problèmes de la RN 20. Nous avons cherché à connaître qui était derrière cette organisation, ceci sans résultat, puisque malgré plusieurs mails échangés, ces personnes ont souhaité garder leur anonymat. Nous avons donc décidé de ne pas poursuivre cette communication.